

## PROCÈS-VERBAUX

MERCREDI le 14 avril 1948.

Le Comité permanent des relations industrielles se réunit à 2 h. 30 de l'après-midi.

*Présents* : MM. Bourget, Charlton, Côté (*Verdun*), Croll, Déchène, Dickey, Gauthier (*Nipissing*), Knowles, McIvor, Maloney, Merritt, Mitchell, Pouliot, Sinclair (*Vancouver-Nord*), Smith (*Calgary-Ouest*), Timmins.

Sur la proposition de M. Gauthier, appuyée par M. Croll,  
*Il est résolu*,—Que M. P.-E. Côté soit le président du Comité.

Le président remercie le Comité de l'honneur qui lui est fait et l'assure qu'il s'efforcera d'exercer ses fonctions avec impartialité et compétence.

Le président donne lecture d'une lettre de M. M. Lalonde, député, en date du 8 avril 1948, adressée au ministre du Travail et par laquelle M. Lalonde donne sa démission en qualité de président du Comité. Le président fait une brève allusion aux circonstances qui ont entraîné la démission de M. Lalonde et ajoute qu'il est certain que les membres du Comité se joindront à lui pour exprimer leurs sincères regrets.

Sur la proposition de M. Smith, adoptée à l'unanimité

*Il est résolu*,—d'adresser à M. Lalonde une lettre lui exprimant combien le Comité regrette la perte de ses services et le remerciant de la courtoisie, de l'impartialité et de la compétence avec lesquelles il a dirigé les travaux du Comité.

Sur la proposition de M. McIvor, appuyée par M. Gauthier,

*Il est résolu*,—Que M. D. A. Croll soit nommé vice-président du Comité.

L'honorable H. Mitchell, ministre du Travail, dit quelques mots au Comité.

Sur la proposition de M. Déchène,

*Il est résolu*,—Que le Comité demande l'autorisation d'imprimer, au jour le jour, 700 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français des procès-verbaux et témoignages du Comité.

Sur la proposition de M. Croll,

*Il est résolu*,—Que le Comité demande la permission de siéger pendant les séances de la Chambre.

Lecture est faite des ordres de renvoi et après une discussion le Comité décide de renvoyer la question de la procédure à un sous-comité directeur qui sera formé.

Sur la proposition de M. Smith,

*Il est résolu*,—Que M. Skey fasse partie du sous-comité directeur.

Sur la proposition de M. Knowles,

*Il est résolu*,—Que M. Gillis fasse partie du sous-comité directeur.